

AGISSONS POUR LES DROITS DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE !

On trouve des enfants en situation de rue dans tous les pays du monde. Pas appelés de la même manière partout, ils sont plus ou moins visibles. Ces enfants sont avant tout victimes d'un système qui ne les protège pas. **Comme tous les autres enfants, ils ont des droits.**

CONTEXTE

La problématique des enfants en situation de rue se caractérise par différentes réalités dans le monde et est présente sur l'ensemble des continents. De plus en plus de **familles** en situation de pauvreté sont forcées à rejoindre la rue avec leurs enfants. Aujourd'hui, plus de **160 millions d'enfants travaillent dans le monde**, souvent dans des conditions dangereuses. Ce phénomène est prégnant en **Amérique Latine** et en forte augmentation en **Afrique subsaharienne**.

En **Afrique centrale**, des milliers d'enfants en situation de rue sont des enfants **accusés de sorcellerie**. Désignés par les familles ou des pasteurs comme la source des malheurs de leur famille, les enfants sont abandonnés ou fuient le domicile familial.

En **Europe**, des enfants en **décrochage scolaire, isolés**, en situation de **pauvreté** ou de **migration**, connaissent une période d'errance, voire de parcours de rue.

Qui sont les Enfants en Situation de Rue?

L'expression « enfants en situation de rue » regroupe **plusieurs réalités** vécues par les enfants :

- Dormir dans la rue et ne plus avoir de contact avec sa famille ;
- Vivre dans la rue avec sa famille ;
- Alternier entre la rue et les centres d'accueil ;
- Travailler dans la rue ou y passer la majeure partie de son temps et retourner chez soi le soir.

Pour ces filles et ces garçons tous différents, la rue joue un rôle central dans leur vie quotidienne et "définit" en grande partie leur identité.

L'UNICEF les estimait en 2005 à au moins **100 millions** à travers le monde. En raison de leur mobilité fréquente et de leur isolement des services sociaux, ces enfants restent **absents des statistiques officielles**.

PROBLÉMATIQUE : des droits fondamentaux non-respectés

Les enfants en situation de rue se voient **refuser l'accès à leurs droits fondamentaux** notamment à un logement, une alimentation adéquate, l'accès gratuit à la santé et à l'éducation. Beaucoup de ces enfants n'accèdent pas à leurs droits faute d'un document d'identité officiel : chaque année, **51 millions de naissances ne sont pas enregistrées dans le monde**.

Les enfants en situation de rue sont vulnérables aux **agressions sexuelles et à l'exploitation**. Pour survivre, de plus en plus de **jeunes filles** n'ont pas d'autre choix que de se prostituer et sont ainsi particulièrement exposées aux violences sexuelles, aux grossesses non désirées et aux infections sexuellement transmissibles.

« Je suis née dans la rue, et je vis dans la rue, toute mon enfance s'est passée dans la rue. Quand je dormais dans la rue, j'ai été victime de viol. Cela m'est arrivé quand j'avais 14 ans ». Témoigne une jeune fille de Tananarive, où les enfants en situation de rue sont estimés à plus de 23 000.

Les enfants en situation de rue sont souvent **victimes des systèmes juridiques** censés les protéger: le fait d'être sans abri, sans identité, adoptant des comportements de survie comme la mendicité ou le vagabondage, sont des motifs de **discrimination et de répression** dans de nombreux pays. La perception très négative de ces enfants par une société qui les stigmatise, joue un rôle déterminant dans ces traitements discriminatoires.

NOTRE CONVICTION

Nous sommes convaincus que **les enfants sont l'avenir de nos sociétés et que chaque enfant porte en lui des ressources et des savoirs**, et ce quelles que soient ses difficultés.

NOTRE ENGAGEMENT

Nous nous engageons à porter la voix des enfants en situation de rue, à les protéger et les accompagner dans leurs projets de vie. La Fondation Apprentis d'Auteuil International (FAAI) et ses partenaires internationaux se mobilisent pour faire respecter leurs droits et pour éviter que d'autres enfants ne connaissent un jour la rue.

NOS DEMANDES

En cohérence avec l'Observation Générale n°21* du Comité des droits de l'enfant, **nous recommandons aux Etats d'adopter des stratégies holistiques de prévention, protection, prise en charge et insertion** des enfants en situation de rue et d'y **allouer les budgets nécessaires** :

Respectez les, protégez les

- **Luttez contre les discriminations et les violences** à l'encontre des enfants, fondées sur le fait de vivre dans la rue.
- **Sensibilisez la société** aux droits des enfants en situation de rue.

Ecoutez-les et garantissez leur accès aux droits

- Veillez à ce que **les enfants en situation de rue** aient accès à leurs droits, notamment à un logement, une alimentation adéquate, une identité, l'accès gratuit à la santé et à l'éducation, etc.
- Offrez aux enfants un environnement favorable qui leur permette d'**être entendus** et de **participer pleinement aux décisions** qui les concernent.

Soutenez les familles et la société civile

- **Aidez les parents**, les familles à assurer les conditions de vie nécessaires au développement des enfants à titre de **prévention de la situation de rue** et de condition de réintégration familiale lorsqu'elle est appropriée.
- **Collaborez avec les associations** pour l'élaboration de solutions adaptées et **soutenez-les** dans leur mission de protection et d'insertion de ces enfants.

MOBILISONS- NOUS!

*Adoptée en 2017 par le Comité des droits de l'enfant des Nations unies, ce texte a pour but de guider les Etats vers la protection adaptée des enfants en situation de rue.

Etablie à Genève **La Fondation Apprentis d'Auteuil internationale (FAAI)** s'engage, en Suisse et à l'international, pour **l'éducation et l'insertion de la jeunesse en difficulté**, en partenariat avec des acteurs locaux qui partagent la même ambition. L'accompagnement des enfants en situation de rue est la thématique centrale de notre organisation. La FAAI porte une action de **plaidoyer à Genève auprès des organisations onusiennes pour défendre leurs droits.**